

Vœu du Conseil Municipal de Bagnolet adressé au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Les habitants de plusieurs quartiers de Bagnolet (Dhuys et Centre Ville) ne reçoivent pas correctement voire pas du tout, depuis de nombreuses années les émissions de radio sur la bande FM et notamment celle du service public.

Il est en effet impossible de fixer une réception, celle-ci étant instantanément couverte par des émissions diverses et cela quelle que soit la qualité de l'appareil de réception.

Cela semble résulter de la production d'un certain nombre de radios privées émettant depuis les tours Mercuriales à Bagnolet et depuis Romainville. Ces radios ont reçu du CSA l'émission d'émettre.

De nombreuses actions citoyennes ont eu lieu, notamment l'envoi de pétitions au CSA.

Des interventions écrites d'élus : du Maire de Bagnolet et du Députée de la circonscription ont également été entreprises.

Pour l'instant, rien n'y a fait et les habitants de Bagnolet et des villes alentours sont lésés.

Le Conseil municipal de Bagnolet demande la publication des contrôles techniques effectués par le CSA pour le respect des règles de diffusion par les opérateurs.

Il demande également au CSA de réaliser rapidement une enquête complète et précise sur les possibilités d'évolution du spectre FM et les gains de fréquence rendus possibles par une remise à plat complète afin de permettre l'accès sur la bande des radios du service public.

Enfin, il se rapprochera des communes limitrophes ou arrondissements, Paris 20^{ème} et 19^{ème}, Montreuil, Romainville et les lilas, qui connaissent les mêmes problèmes, dans certains de leur quartier, pour coordonner une action commune afin d'obtenir satisfaction et permettre ainsi l'égalité des administrés face au service public.